

# Rapport du Directeur général aux assemblées 2013 de l'OMPI

L'année en revue

Rapport annuel

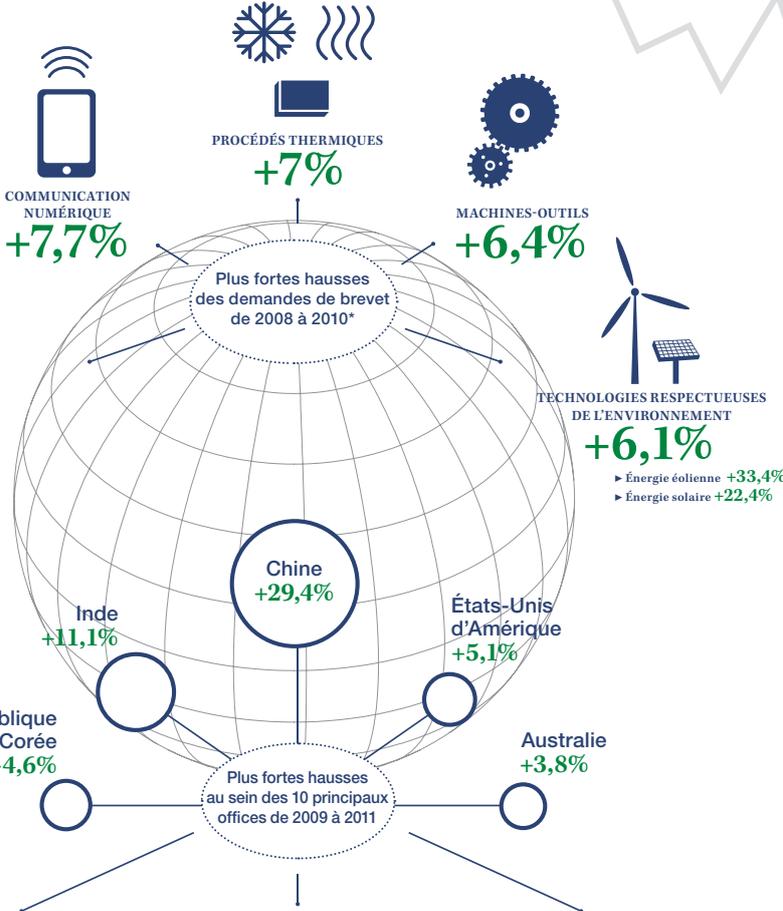


Indicateurs mondiaux 2012 relatifs à la propriété intellectuelle  
**CROISSANCE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE MALGRÉ LA CRISE ÉCONOMIQUE**

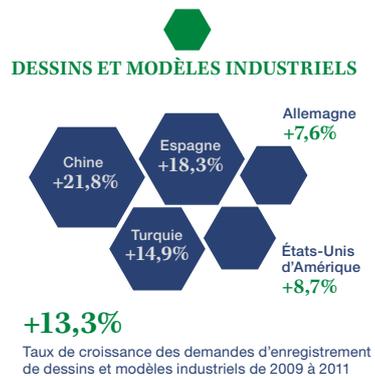
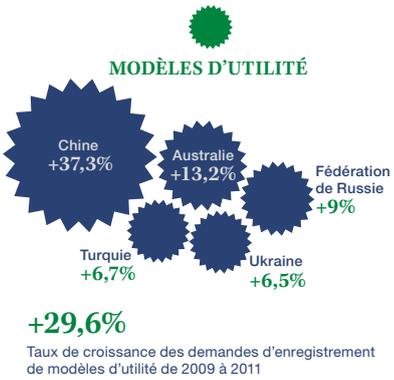
**LE RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE DE L'APRÈS-2008 N'A PAS EMPÊCHÉ LES ENTREPRISES DE PROTÉGER LEURS ACTIFS INCORPORELS.**



Taux de croissance des demandes de brevet dans le monde de 2009 à 2011



\*Hors nanotechnologies en raison du nombre comparativement faible des demandes de brevet y relatives



\*\*Office de l'harmonisation dans le marché intérieur

L'année en revue  
**Novembre/  
 décembre 2012**

Le rapport intitulé **Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle** a indiqué que, si les résultats de l'économie mondiale laissent toujours à désirer, les dépôts de demandes de titres de propriété intellectuelle continuaient d'augmenter dans le monde, notamment en Chine, pays qui enregistre les plus forts taux de croissance. La publication annuelle sur les indicateurs mondiaux est devenue une source de références en matière de statistiques de propriété intellectuelle.

# Rapport du Directeur général aux assemblées 2013 de l'OMPI

1. L'année écoulée depuis la session des assemblées des États membres en octobre 2012 s'est révélée très favorable et fructueuse pour l'Organisation. L'événement le plus marquant a été la conclusion, en juin 2013, d'un nouveau traité multilatéral, à savoir le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (ci-après dénommé "Traité de Marrakech"). Cette remarquable réussite des États membres est le fruit d'un travail intensif et a été unanimement saluée. Je saisis cette occasion de remercier, d'une part, le Gouvernement du Royaume du Maroc pour l'accueil si chaleureux et généreux qu'il a réservé à toutes les délégations et, d'autre part, l'ensemble des États membres pour leur participation active et constructive, qui a permis de trouver cette issue heureuse.
2. Si la conclusion du Traité de Marrakech a été un moment particulièrement fort de l'année, l'Organisation a bien avancé dans de nombreux autres domaines. Je présenterai ci-après un résumé de nos progrès au regard des objectifs stratégiques de l'OMPI mais, auparavant, je souhaiterais rappeler la situation financière de l'Organisation.

## Résultats financiers

3. Une gestion financière saine a permis à l'Organisation de dégager un excédent en 2012, de porter ses réserves au-delà du seuil recommandé, de se mettre en bonne posture pour financer ses engagements à long terme, d'adopter un cadre de planification du capital et de conserver un effectif stable, tout en faisant face à une charge de travail accrue.
4. Nous avons poursuivi l'intégration des normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) de telle façon que, à présent, non seulement nos états financiers mais aussi notre budget et notre planification tiennent compte des ajustements requis par ces normes. En 2012, nous avons terminé l'année avec un excédent d'exploitation de 25,6 millions de francs suisses, ajustements IPSAS pris en compte. Une fois déduites les dépenses prélevées sur les réserves, l'excédent global se montait à 15,7 millions de francs suisses.
5. Par conséquent, à la fin de 2012, nos réserves s'élevaient à 178,2 millions de francs suisses, soit quelque 58 mil-

lions de plus que le niveau fixé par les États membres pour constituer une garantie prudente contre les ralentissements ou d'autres effets néfastes qui pourraient peser sur nos recettes d'exploitation. Conformément aux recommandations de nos vérificateurs externes des comptes, nous examinons des moyens de mieux communiquer et présenter les informations sur les réserves dans les états financiers, afin de rendre compte plus clairement des différentes affectations de ces réserves.

6. Les sept premiers mois de 2013 – qui est la seconde année de l'exercice biennal en cours – suivent la même tendance que 2012, à l'exception toutefois des gains de change dont nous avons bénéficié en 2012. À la fin de juillet, notre excédent d'exploitation atteignait un niveau tout à fait satisfaisant, mais les dépenses tendent à augmenter en fin d'exercice biennal. Quoi qu'il en soit, pour autant qu'aucune lame de fond inattendue ne vienne perturber l'économie mondiale, nous devrions à nouveau terminer l'année avec un excédent d'exploitation confortable.

## Systemes mondiaux de propriété intellectuelle<sup>1</sup>

7. **Traité de coopération en matière de brevets (PCT).** Le PCT étant la principale source de recettes de l'Organisation (environ 75% des recettes totales), il détermine sa capacité financière et sa capacité d'action.
8. Le PCT continue de réaliser de meilleures performances que l'économie mondiale. En 2012, 194 400 demandes internationales ont été déposées, soit 6,6% de plus qu'en 2011. En 2013, la croissance devrait être un peu moindre et avoisiner les 4%. De manière générale, l'augmentation en flèche des dépôts de demandes par la Chine observée ces dernières années retrouve un rythme plus durable, tandis que la demande des marchés mûrs, qui a pâti de la crise financière mondiale, se redresse. L'année 2013 devrait être la première où plus de 200 000 demandes internationales sont déposées. Après la création du PCT, il avait fallu 24 ans pour atteindre le nombre annuel de 100 000 demandes internationales déposées; doubler ce chiffre aura pris 12 ans supplémentaires.

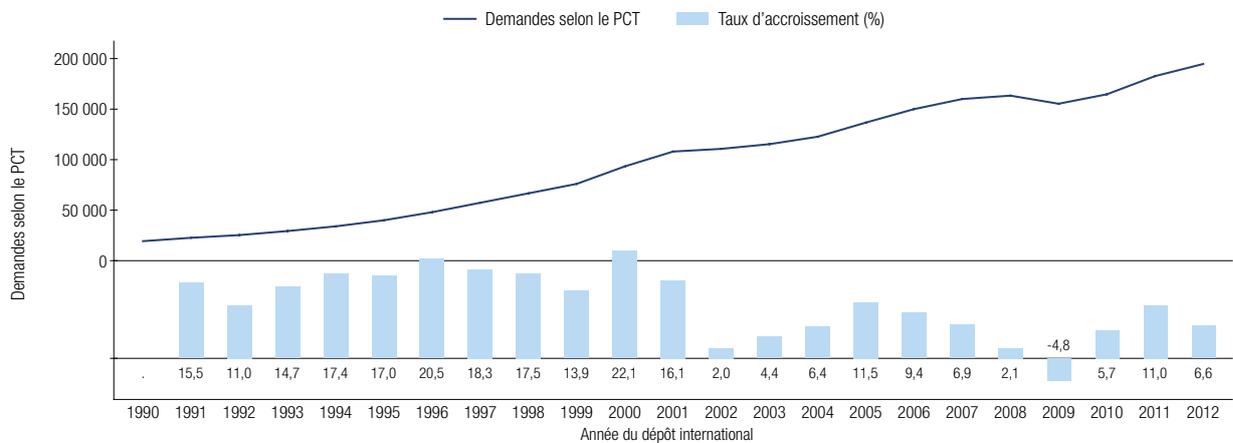
1. Objectif stratégique II : Prestation de services mondiaux de propriété intellectuelle de premier ordre.



L'année en revue  
**Janvier 2013**

Le **programme de réorientation stratégique** (PRS) s'est achevé sur une note positive avec les bons résultats obtenus dans le cadre des 19 initiatives de restructuration et de l'enquête menée auprès du personnel sur les quatre valeurs essentielles de l'Organisation. Ci-dessus: le projet de nouvelle salle de conférence s'inspire de la valeur essentielle que représente la responsabilité sur le plan environnemental et de ses nombreuses composantes vertes, notamment l'utilisation de bois issu des forêts locales et la création de lieux pour la nidification des oiseaux et des chauves-souris.

Figure 1 : Tendence des demandes selon le PCT



9. Le trio asiatique composé du Japon, de la Chine et de la République de Corée (classés dans l'ordre du nombre de demandes internationales déposées) a conforté en 2012 sa position de plus grand groupe de déposants : il a en effet déposé 38,1% du total des demandes internationales, contre 29,8% pour l'Europe et 26,3% pour les États-Unis d'Amérique. Les quatre principaux déposants – ZTE Corporation, Panasonic, Sharp et Huawei – avaient tous leur siège en Chine ou au Japon.
10. Depuis les dernières assemblées, deux nouveaux États (l'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran) ont adhéré au PCT, ce qui porte le nombre d'États contractants au total impressionnant de 148. Pendant la même période, l'Office égyptien des brevets a commencé ses activités en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2013. Il s'agit de la première administration de ce type de langue arabe. Le Bureau international a par ailleurs été informé que l'Office indien des brevets commencerait à opérer en tant qu'administration internationale le 15 octobre 2013.
11. Le succès confirmé du PCT et son statut de voie privilégiée pour le dépôt des demandes internationales de brevet reposent sur l'amélioration constante du système. Le Groupe de travail du PCT, qui appuie les mesures de réforme juridique et des procédures, est l'un des moteurs de cette amélioration. Le groupe de travail s'est réuni en mai 2013 pour examiner diverses propositions aussi intéressantes qu'importantes, dont beaucoup portaient sur les efforts en vue de renforcer le lien entre les phases nationale et internationale des procédures. C'est notamment le cas des propositions visant respectivement à imposer aux déposants de répondre, dès l'ouverture de la phase nationale, aux observations négatives formulées dans les rapports d'examen préliminaire international, ou à obliger les administrations internationales à enregistrer les stratégies de recherche dans l'intérêt des offices nationaux. Ces propositions et d'autres sont cruciales pour le renouvellement constant du PCT, et nous sommes reconnaissants aux États membres de s'employer activement à trouver des moyens d'améliorer le fonctionnement du système du PCT.

Figure 2 : Les 20 principaux déposants de demandes selon le PCT

| Classement | Nom du déposant                        | Pays d'origine        | Demandses selon le PCT |       |       | Variation par rapport à 2011 (%) |
|------------|--|-----------------------|------------------------|-------|-------|----------------------------------|
|            |  |                       | 2010                   | 2011  | 2012  |                                  |
| 1          | ZTE CORPORATION                        | Chine                 | 1 868                  | 2 826 | 3 906 | 1 080                            |
| 2          | PANASONIC CORPORATION                  | Japon                 | 2 153                  | 2 463 | 2 951 | 488                              |
| 3          | SHARP KABUSHIKI KAISHA                 | Japon                 | 1 286                  | 1 755 | 2 001 | 246                              |
| 4          | HUAWEI TECHNOLOGIES CO., LTD.          | Chine                 | 1 527                  | 1 831 | 1 801 | -30                              |
| 5          | ROBERT BOSCH CORPORATION               | Allemagne             | 1 302                  | 1 518 | 1 775 | 257                              |
| 6          | TOYOTA JIDOSHA KABUSHIKI KAISHA        | Japon                 | 1 095                  | 1 417 | 1 652 | 235                              |
| 7          | QUALCOMM INCORPORATED                  | États-Unis d'Amérique | 1 675                  | 1 494 | 1 305 | -189                             |
| 8          | SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT             | Allemagne             | 830                    | 1 039 | 1 272 | 233                              |
| 9          | KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.   | Pays-Bas              | 1 433                  | 1 148 | 1 230 | 82                               |
| 10         | TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSON (PUBL) | Suède                 | 1 147                  | 1 116 | 1 197 | 81                               |
| 11         | LG ELECTRONICS INC.                    | République de Corée   | 1 297                  | 1 336 | 1 094 | -242                             |
| 12         | MITSUBISHI ELECTRIC CORPORATION        | Japon                 | 726                    | 834   | 1 042 | 208                              |
| 13         | NEC CORPORATION                        | Japon                 | 1 106                  | 1 056 | 999   | -57                              |
| 14         | FUJIFILM CORPORATION                   | Japon                 | 275                    | 414   | 891   | 477                              |
| 15         | HITACHI, LTD.                          | Japon                 | 372                    | 547   | 745   | 198                              |
| 16         | SAMSUNG ELECTRONICS CO., LTD.          | République de Corée   | 574                    | 757   | 683   | -74                              |
| 17         | FUJITSU LIMITED                        | Japon                 | 475                    | 494   | 671   | 177                              |
| 18         | NOKIA CORPORATION                      | Finlande              | 632                    | 698   | 670   | -28                              |
| 19         | BASF SE                                | Allemagne             | 817                    | 773   | 644   | -129                             |
| 20         | INTEL CORPORATION                      | États-Unis d'Amérique | 201                    | 309   | 640   | 331                              |

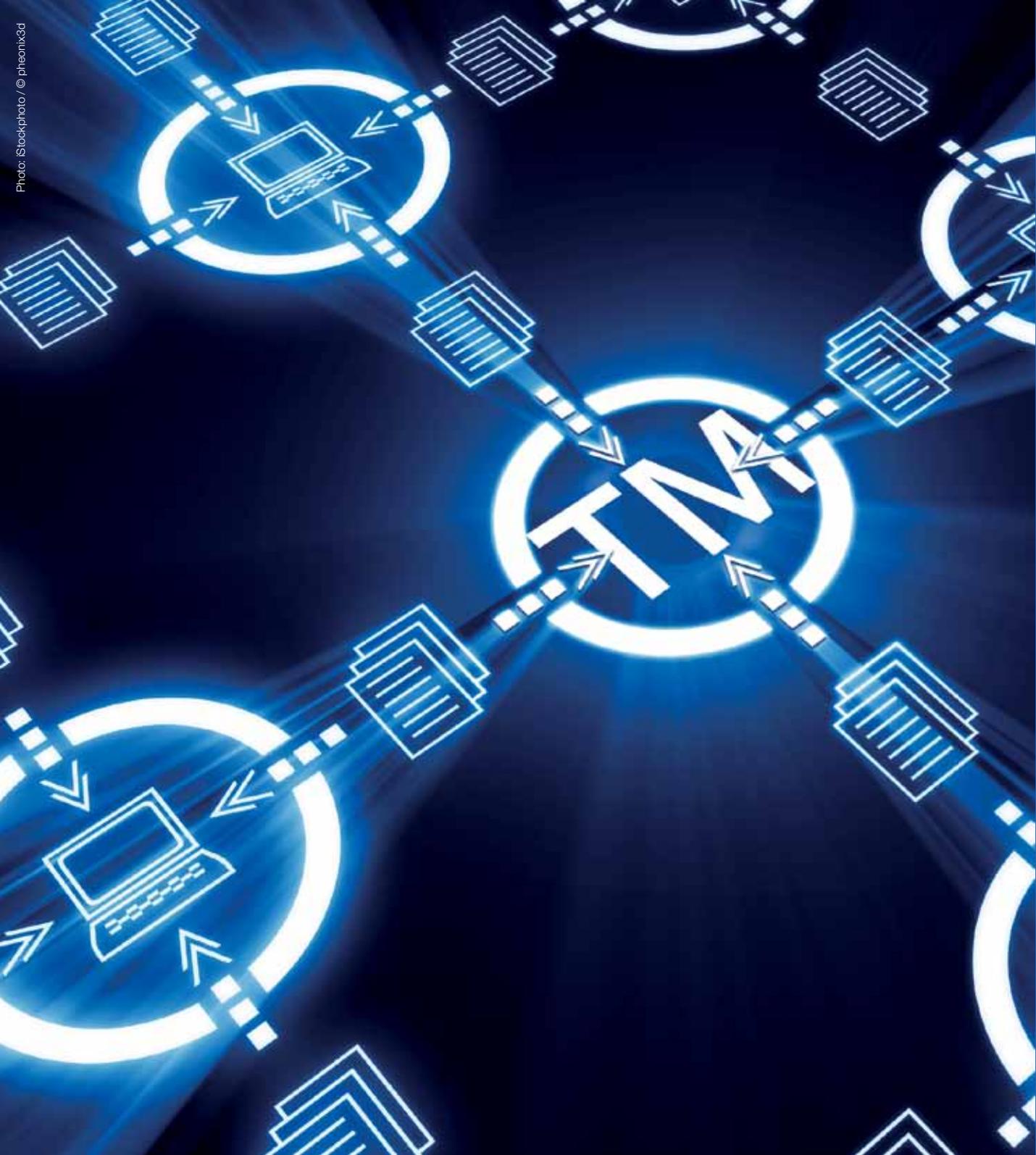


Photo: iStockphoto / © pliconix3d

L'année en revue

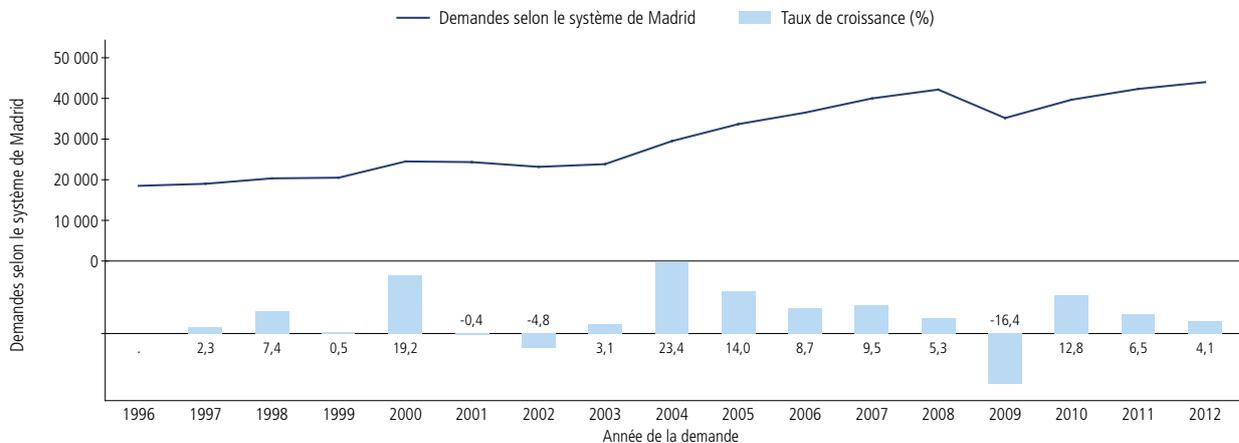
## Février 2013

**La base de données mondiale sur les marques** s'est développée pour devenir l'une des principales sources d'informations publiques et gratuites sur les marques. Six offices de propriété intellectuelle supplémentaires ont ajouté leurs collections de données nationales concernant les marques dans le système, notamment l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), faisant passer le nombre de données enregistrées de 2,2 à presque 11 millions. La base de données **PATENTSCOPE** a également fait un bond en avant en 2013 avec l'adjonction de cinq collections nationales de brevets supplémentaires, notamment les importantes collections américaine et chinoise, faisant passer à plus de 32,4 millions la quantité de documents de brevet librement accessibles en septembre.

12. Un autre vecteur d'amélioration du PCT est le système informatique baptisé ePCT. Cette technologie novatrice et prometteuse permet aux déposants de recourir au dépôt électronique et de gérer leurs fichiers en toute sécurité, en plus de faciliter les interactions entre les différents acteurs institutionnels du système du PCT : offices récepteurs, office désigné, administrations internationales et Bureau international. L'ePCT a de multiples avantages : il réduit la consommation de papier et les délais de transmission et de traitement, fait diminuer le nombre d'erreurs de traitement et améliore la productivité dans l'ensemble du système.

13. **Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.** L'expansion du système de Madrid est un motif de satisfaction. En ce qui concerne la demande, 2012 a marqué un nouveau record avec le dépôt de 43 998 demandes internationales, soit 4,1% de plus qu'en 2011. Cette tendance s'est poursuivie sur les sept premiers mois de 2013, avec une augmentation de 5,9% du nombre de demandes internationales par rapport à la même période en 2012.

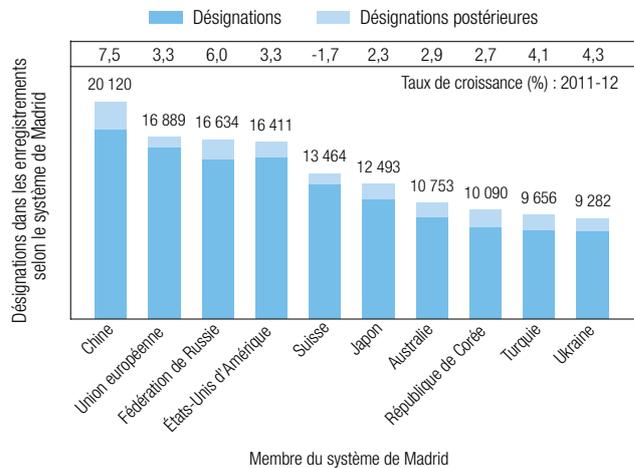
**Figure 3: Évolution du nombre de demandes déposées dans le cadre du système de Madrid**



On dénombre désormais plus de 560 000 enregistrements internationaux en vigueur inscrits au registre international.

14. Les parties contractantes dans lesquelles les déposants demandent la protection (parties contractantes désignées) donnent une bonne indication de l'intérêt suscité par les différents marchés et de la volonté d'y obtenir une protection. En 2012, la Chine a été la partie contractante la plus souvent désignée, suivie de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique.

**Figure 4 : Les 10 principaux membres désignés dans le cadre du système de Madrid**



15. Les 12 mois écoulés ont vu une augmentation régulière du nombre de parties au système de Madrid, avec l'adhésion du Mexique, de l'Inde, du Rwanda et de la Tunisie. Le nombre de parties contractantes s'établit désormais à 92. Si l'on en juge par les demandes d'assistance pour la mise en conformité de législations nationales avec le système de Madrid et l'adaptation des procédures en conséquence, nous avons toutes les raisons de penser que cette expansion se poursuivra.



Photo: Zaimul A. Mzige

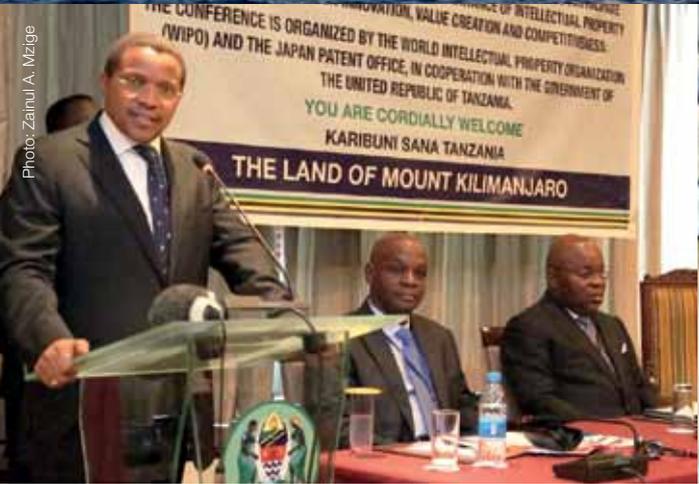


Photo: TANZICT/Jukka Siltanen/tanzict.org/tz



# Mars 2013

L'année en revue

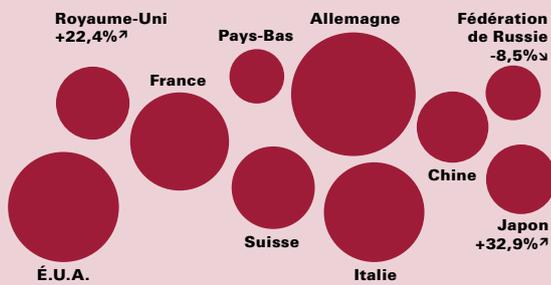
La **Conférence africaine sur l'importance stratégique des politiques de propriété intellectuelle pour favoriser l'innovation, la création de valeur et la compétitivité**, organisée par l'OMPI et l'Office des brevets du Japon, a pris connaissance des expériences réussies en matière d'innovation dans les universités et les entreprises africaines. Le Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Jakaya Mrisho Kikwete (ci-dessus), a ouvert la conférence de Dar es Salaam, qui a rassemblé les ministres, décideurs et chefs de file en matière d'innovation de cinq continents.

16. Nous avons lancé un programme intensif destiné à renforcer l'attractivité des services proposés dans le cadre du système de Madrid. C'est notamment le cas des services proposés dans le domaine informatique. Au cours de l'année écoulée, des améliorations fondées sur le retour d'information des utilisateurs ont été apportées aux services Madrid Portfolio Manager (MPM), Madrid Real-Time Status (MRS) et Madrid Electronic Alert (MEA). Le Gestionnaire de produits et services de Madrid est désormais disponible en 15 langues (français, anglais, allemand, arabe, chinois (traditionnel et simplifié), espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, portugais, russe et turc). Une fonction supplémentaire permettant aux déposants de vérifier que les termes sont acceptés par la partie contractante désignée dans une demande internationale a été ajoutée au système. Bien que cette base de données ait été conçue pour les utilisateurs du système de Madrid, elle peut également être utilisée pour établir des listes de produits et de services lors du dépôt de demandes d'enregistrement nationales ou régionales. Le portail Madrid Office, outil en ligne offrant aux offices de propriété intellectuelle un accès électronique complet au registre international des marques et des moyens de communication électronique avec l'OMPI, est en phase de test avec des pays pilotes et devrait être mis à la disposition de l'ensemble des offices des membres au début de l'année prochaine.
17. **Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels.** Le système de La Haye connaît une croissance lente mais régulière, avec un nombre de demandes internationales relativement faible. En 2012, le nombre de demandes internationales a progressé de 3,5%. Nous projetons un taux de croissance plus élevé en 2013, avec un nombre de demandes dépassant 3000.
18. Nous attendons une transformation majeure de la nature du système de La Haye au cours du prochain exercice biennal. Des manifestations d'intérêt pour adhérer au système ont été reçues de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Japon, de la République de Corée et des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le défi pour le Bureau international consistera à faire en sorte que cette expansion probable se déroule sans heurt et que le système de La Haye continue de fournir des services utiles, efficaces et de qualité. À cet égard, une nouvelle interface de dépôt électronique a été mise en œuvre en juin, qui offre de nombreuses améliorations par rapport à la précédente et qui a reçu un accueil très positif de la part des utilisateurs.
19. **Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international.** Les travaux de révision de l'Arrangement de Lisbonne au sein du Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne progressent bien. Le groupe de travail a recommandé à l'Assemblée de l'Union de Lisbonne, à sa session de 2013, d'"approuver la convocation en 2015 d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un Arrangement de Lisbonne révisé sur les appellations d'origine et les indications géographiques". Cette conférence diplomatique devrait être précédée de deux ou trois sessions supplémentaires du groupe de travail.
20. La révision de l'Arrangement de Lisbonne offre une opportunité unique de relever un défi auquel la communauté internationale est confrontée depuis des décennies. Il s'agit d'établir un registre international des indications géographiques et des appellations d'origine de portée véritablement internationale. Après plus de 50 ans, l'Arrangement de Lisbonne n'a attiré que 28 États. Nous espérons qu'un Arrangement de Lisbonne révisé établira un système propre à susciter une large adhésion.
21. **Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI.** Le Centre reste le prestataire de services qui administre le plus grand nombre de litiges relatifs à des noms de domaine de l'Internet; il instruit un nombre en progression lente mais constante de procédures générales d'arbitrage et de médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle et se consacre de plus en plus à la fourniture d'avis et à l'établissement de systèmes de règlement extrajudiciaire des litiges dans une série de domaines spécialisés.
22. En ce qui concerne les noms de domaine, le nombre record de 2884 plaintes pour cybersquattage, portant sur 5084 noms de domaine de l'Internet, a été déposé en 2012 par des titulaires de marques auprès du Centre d'arbitrage et de médiation au titre des procédures fondées sur les Principes directeurs concernant le règlement uniforme des litiges relatifs aux noms de domaines (principes UDRP). Ce chiffre représente une augmentation de 4,5% par rapport à 2011. Cette tendance se poursuit, quoique à un rythme légèrement inférieur, en 2013. Afin de renforcer les services du Centre en matière d'administration de litiges, une version améliorée du système de communication électronique des dossiers dénommé DECAF (Domain Name Electronic Case File Access Facility) a été mise en œuvre.
23. Dans le cadre de l'administration des litiges relatifs aux noms de domaine, le nombre de domaines de premier niveau qui sont des codes de pays (ccTLD) pour lesquels le Centre assure des services a été porté à 67 en 2012, avec l'adjonction des domaines .PW (Palaos) et .TZ (République-Unie de Tanzanie), puis à 69 en 2013, avec

# QUI A DÉPOSÉ LE PLUS DE DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES SELON LE SYSTÈME DE MADRID EN 2012 ?

**44 018**      **+4,1%**  
 Nombre de demandes      Hausse des demandes en 2012

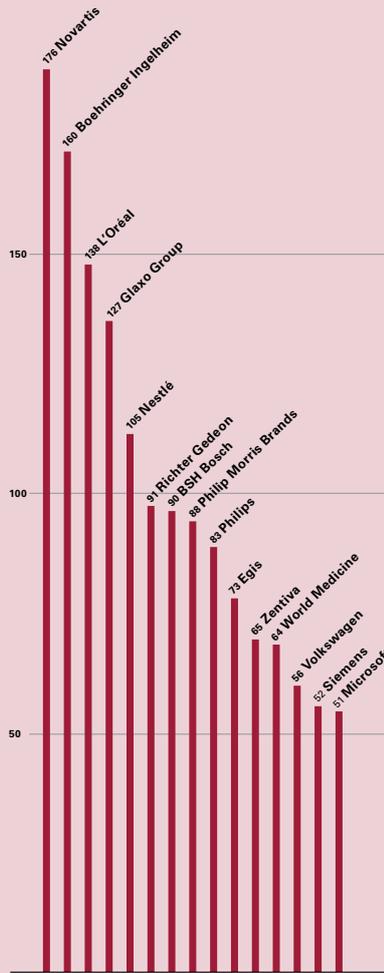
## 10 PRINCIPAUX PAYS



|             |       |                  |       |
|-------------|-------|------------------|-------|
| 1 Allemagne | 6 545 | 6 Royaume-Uni    | 2 308 |
| 2 É.U.A.    | 5 430 | 7 Chine          | 2 179 |
| 3 France    | 4 100 | 8 Japon          | 2 092 |
| 4 Suisse    | 2 898 | 9 Féd. de Russie | 1 321 |
| 5 Italie    | 2 787 | 10 Pays-Bas      | 1 272 |

## 15 principaux déposants

L'entreprise pharmaceutique suisse Novartis a été le principal déposant en 2012.



L'année en revue  
**Avril 2013**

Le système international des marques de Madrid a célébré en avril l'adhésion de son quatre-vingt-dixième membre, l'Inde, après l'adhésion du Mexique en novembre. Le Rwanda et la Tunisie ont également adhéré au système en 2013. Les dépôts de demandes d'enregistrement international de marques selon le système de Madrid ont connu une augmentation de 4,1% en 2012 – une autre année record. La tendance s'est poursuivie en 2013, avec une augmentation des dépôts de demandes de presque 6% au cours des sept premiers mois.

l'adjonction des domaines .FM (États fédérés de Micro-ésie) et .GD (Grenade).

24. Une évolution majeure à l'œuvre dans le système des noms de domaine concerne l'expansion potentiellement illimitée de l'espace des domaines génériques de premier niveau (gTLD). L'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) traite actuellement les demandes portant sur 1400 nouveaux gTLD (les caractères figurant à la droite du point, comme dans .com). Les incidences de cette expansion sur les marques sont inconnues, notamment en ce qui concerne l'incidence du cybersquattage, la façon dont les propriétaires de marques pourront surveiller les atteintes à leurs marques, le risque de diminution de la valeur commerciale des gTLD, etc. Seuls le temps et l'expérience permettront d'obtenir les réponses à ces questions. En attendant, l'OMPI s'efforce de montrer la voie à suivre pour établir des nouvelles solutions en matière de règlement extrajudiciaire des litiges. Le Centre a été désigné par l'ICANN comme institution de règlement des litiges dans le cadre d'une procédure d'objections fondées sur des droits avant l'attribution des nouveaux domaines. Cette procédure a été mise au point par l'OMPI pour permettre aux propriétaires de marques de s'opposer à la création de nouveaux gTLD au motif que ceux-ci portent atteinte à une marque. L'administration de ces litiges a débuté au premier trimestre de 2013. À ce jour, les commissions administratives du Centre ont rendu des décisions largement suivies sur la quasi-totalité des 69 procédures dont elles ont été saisies.
25. Un nouveau domaine de travail intéressant pour le Centre concerne la l'aide apportée aux offices de propriété intellectuelle pour l'élaboration et l'administration de procédures de règlement extrajudiciaire des litiges et d'autres procédures intentées devant les offices. Le Centre administre ce type de procédures seul ou conjointement avec l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour (IPOS) et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) du Brésil. Les premiers litiges instruits dans le cadre de la procédure conjointe OMPI-IPOS de médiation des oppositions en matière de marques ont déjà été réglés.

## Cadre normatif international<sup>2</sup>

26. L'Organisation a eu la chance de voir la conclusion heureuse d'un nouveau traité multilatéral en 2013, à savoir le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres

publiées. Le Traité de Marrakech pour les déficients visuels s'inscrit dans le sillage du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles conclu en 2012.

27. La conférence diplomatique qui a vu l'adoption du Traité de Marrakech a été un grand événement. Elle répondait à la généreuse invitation du Gouvernement du Royaume du Maroc, qui a pris des dispositions exceptionnelles pour accueillir chaleureusement l'ensemble des délégations. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a gracieusement envoyé un message d'encouragement à l'ouverture de la conférence. Le ministre des communications du Royaume du Maroc, M. Mustapha Khalfi, a été élu président de la conférence et a conduit les délibérations avec grand talent. Stevie Wonder a honoré la promesse qu'il avait faite aux États membres lors des assemblées de 2010 et s'est généreusement rendu à Marrakech pour célébrer la conclusion du traité en donnant aux participants, la dernière soirée, un magnifique concert qui restera dans les mémoires.
28. Le succès enregistré à Marrakech est le fruit de l'engagement et du dévouement extraordinaires des États membres. En témoignent notamment les cinq réunions et consultations à composition non limitée tenues dans les six mois précédant immédiatement la conférence, ainsi que d'innombrables autres réunions de différents groupes d'États membres. Les négociateurs présents à la conférence diplomatique ont travaillé nuit et jour, sans répit. Le résultat a été un succès énorme pour les déficients visuels, pour la propriété intellectuelle, pour la capacité de la communauté internationale de parvenir à un consensus sur une réponse concrète à un besoin clairement identifié, ainsi que pour l'OMPI.
29. Le Traité de Marrakech visait à remédier à la pénurie de livres, à savoir que, selon les estimations, 5% seulement des œuvres publiées existent dans un format accessible aux déficients visuels dans un délai raisonnable, et que ce pourcentage est encore moindre dans les pays en développement, où vit l'écrasante majorité des personnes atteintes de ce handicap. Le traité comble cette carence en prévoyant des limitations et exceptions obligatoires dans les législations nationales pour permettre l'établissement de versions accessibles aux non-voyants, aux déficients visuels ou aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Le traité prévoit également le transfert transfrontière de ces versions accessibles afin d'optimiser l'utilisation de ressources limitées en évitant d'avoir à créer un format accessible d'une même œuvre dans différents pays.
30. Conclure un nouveau traité est une chose; lui donner effet en est une autre. Les traités sont l'expression collective

2. Objectif stratégique 1 : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle.



Photo: iStockphoto / © beado



Photo: OMPI / Emmanuel Berrod



Photo: © Richemont

## L'année en revue Mai 2013

Les **indications géographiques** étaient à l'ordre du jour du Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne. Le groupe est convenu de recommander l'approbation, par l'Assemblée de l'Union de Lisbonne, de la convocation en 2015 d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un Arrangement de Lisbonne révisé sur les appellations d'origine et les indications géographiques. Par ailleurs, la nouvelle publication de l'OMPI (Indications géographiques: une introduction) a été mise en ligne sur Scribd, le célèbre réseau social de partage de publications.

de l'engagement des États membres. Le Secrétariat s'attachera à promouvoir une adhésion aussi large que possible au Traité de Beijing et au Traité de Marrakech, afin qu'ils puissent entrer en vigueur dans les meilleurs délais. Au moment où le Traité de Beijing a été fermé à la signature, 71 parties contractantes remplissant les conditions requises l'avaient signé. À ce jour, 53 parties contractantes remplissant les conditions requises ont signé le Traité de Marrakech. Il s'agit de signaux prometteurs pour une large ratification de ces deux traités. Au-delà de ces deux traités, j'ai le plaisir d'annoncer qu'il y a eu 26 nouvelles adhésions aux traités administrés par l'OMPI pendant l'année écoulée depuis les dernières assemblées, confirmant ainsi la tendance observée au niveau mondial.

31. Dans le cas du Traité de Marrakech, outre la promotion des adhésions, nous nous efforcerons de mettre en œuvre de manière professionnelle la Plate-forme des parties prenantes qui a été établie par le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes pour assurer concrètement la diffusion des œuvres dans des formats accessibles. Nous étudierons les moyens d'obtenir des contributions volontaires pour financer cette nouvelle étape de l'établissement de la plate-forme et rendrons compte des progrès accomplis au comité permanent.
32. Parmi les nombreuses questions à l'ordre du jour dans le domaine de l'établissement de normes, trois se distinguent particulièrement par leur degré de maturité. L'ordre dans lequel je les aborderai ne préjuge en rien de leur importance ni de leur maturité relatives.
33. Les travaux en cours au sein du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur un projet de traité relatif au droit des dessins et modèles touchent à leur but. Le traité proposé vise à simplifier les formalités liées à l'obtention de la protection pour les dessins et modèles. Il offrirait aux créateurs qui souhaitent protéger leurs dessins et modèles des procédures plus accessibles calquées sur celles mises en œuvre respectivement pour les brevets et les marques dans le cadre du Traité sur le droit des brevets et du Traité de Singapour sur le droit des marques. Les assemblées seront invitées à se prononcer cette année sur la convocation d'une conférence diplomatique pour la conclusion du traité, que la Fédération de Russie a généreusement proposé d'accueillir. Nous espérons vivement que cette initiative progressera de manière à conserver l'élan de Beijing et de Marrakech.
34. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) a réalisé pendant l'année

écoulée des progrès considérables dans ses travaux sur la protection internationale des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles ainsi que sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques. Il est de la plus haute importance que ces travaux trouvent une conclusion satisfaisante. La route a été longue et ardue. Les assemblées seront invitées à renouveler le mandat de l'IGC et à exprimer ce mandat d'une manière propre à associer tous les États membres. L'une des principales priorités de l'année à venir sera de tout mettre en œuvre pour parvenir à un résultat positif.

35. La troisième question qui approche de la maturité concerne la protection de la radiodiffusion. Nous avons pris un peu de retard sur le calendrier fixé par les États membres (qui prévoyait une conclusion possible en 2014) au motif bien compréhensible que le Traité de Marrakech pour les déficients visuels a accaparé toute l'attention des membres et qu'il n'a par conséquent pas été possible de traiter la radiodiffusion de manière suffisamment approfondie. Il est à espérer qu'un effort concerté pourra être déployé au cours des 12 prochains mois pour parvenir à un point où les États membres pourront envisager la convocation d'une conférence diplomatique sur cette question importante. La radiodiffusion reste le principal domaine couvert par les conventions de Berne et de Rome qui n'a pas été actualisé par les traités conclus en 1996 (le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes) et en 2012 (le Traité de Beijing).
36. Alors que les travaux dans ces trois domaines touchent au but, il me semble important d'entamer un dialogue entre les membres sur le programme d'établissement de normes pour les années à venir. Il ne s'agit jamais d'un processus aisé, mais la rapidité des changements à l'œuvre dans le monde extérieur renforce la nécessité de planifier les priorités futures.

## Développement<sup>3</sup>

37. L'élaboration de stratégies nationales, à la demande des autorités nationales ou en collaboration avec celles-ci, constitue le principal moyen d'établir un lien entre l'utilisation de la propriété intellectuelle et la réalisation des objectifs économiques et des programmes de développement nationaux. Tout au long de l'année écoulée, l'Organisation a poursuivi ses travaux relatifs à l'élaboration de ces stratégies en faveur des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement et des pays en transition. En 2012, des travaux, à des stades

<sup>3</sup> Objectif stratégique III : Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement.

# المؤتمر العالمي للأشخاص معاقين البصر

تنظمه المنظمة العالمية للملكية الفكرية (الويبو)  
و تستضيفه المملكة المغربية

JUNE 17 TO 28, 2013

MARRAKESH, KINGDOM OF MOROCCO

17 إلى 28 يونيو 2013

مراكش، المملكة المغربية



L'année en revue  
**Juin 2013**

L'adoption par les États membres du **Traité de Marrakech** visant à faciliter l'accès des **aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées** témoigne du multilatéralisme dans ce qu'il a de meilleur. Le traité favorisera l'accès de centaines de millions d'aveugles et de déficients visuels aux livres. La légende de la musique Stevie Wonder et le chanteur José Feliciano (ci-dessus) comptaient parmi les personnes présentes à Marrakech.

d'élaboration et de mise en œuvre divers, ont été menés dans 32 pays (cinq en Afrique, cinq dans les pays arabes, neuf dans la région Asie et Pacifique et 13 dans la région Amérique latine et Caraïbes).

38. Afin de coordonner la mise en œuvre de ces stratégies, et dans le cadre de notre programme de coopération pour le développement en général, nos efforts se sont concentrés sur l'aide à la création des cadres juridiques, institutionnels et réglementaires appropriés, sur la modernisation des offices, sur l'élaboration et la mise en place d'une infrastructure d'appui technique et sur le renforcement des capacités humaines. À cette fin, en 2012, quelque 794 activités d'assistance technique ont été menées dans 153 PMA, pays en développement et pays en transition, avec le concours de 1426 conférenciers et consultants spécialisés du monde entier.
39. En ce qui concerne le renforcement des capacités humaines, l'Organisation s'efforce de couvrir tous les aspects liés à la demande en matière de propriété intellectuelle et à l'utilisation effective de la propriété intellectuelle dans les domaines technique, administratif, juridique et commercial, ainsi qu'à ses incidences sur le développement. L'Académie de l'OMPI joue un rôle primordial dans la formation professionnelle. Les cours d'enseignement à distance qu'elle dispense ont permis de former quelque 49 000 personnes en 2012, contre 33 000 l'année précédente. En outre, en 2012, 904 personnes ont suivi les programmes de formation directe de l'Académie.
40. Outre son programme de formation professionnelle, l'Académie propose également des programmes de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle en collaboration avec l'Université Africa et l'ARIPO à Harare (Zimbabwe), l'Université de technologie du Queensland à Brisbane (Australie), l'Université de Turin (Italie), l'Université de Yaoundé II et l'OAPI (Cameroun), l'Université de technologie d'Haïfa (Israël) et l'Université nationale de Séoul (République de Corée). En 2012, 72 étudiants ont été inscrits à ces programmes. En 2013, le tout premier programme de maîtrise en espagnol a été lancé en collaboration avec l'Université australe de Buenos Aires.
41. Le Plan d'action pour le développement quant à lui est entré dans une phase de plus grande maturité dans laquelle les projets achevés font l'objet d'une évaluation, et les rapports d'évaluation sont examinés par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP). Les projets qui sont terminés et qui ont fait l'objet d'une évaluation font désormais partie intégrante du programme de l'Organisation et ont été intégrés dans le projet de programme et budget pour 2014-2015. La deuxième phase d'un des projets (sur la création d'outils

destinés à faciliter l'accès à l'information en matière de brevets) a été approuvée par le CDIP en novembre 2012. Une proposition de projet de la République de Corée sur la propriété intellectuelle et la création de dessins ou modèles aux fins du développement des entreprises dans les pays en développement et les PMA fait actuellement l'objet d'un examen par le comité.

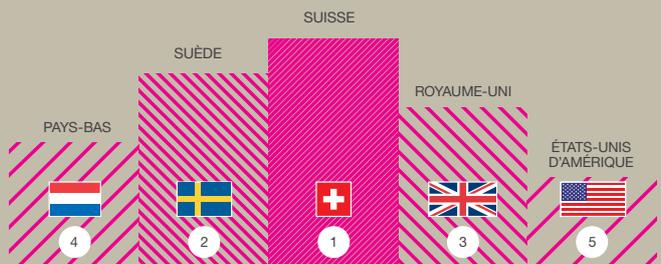
42. En ce qui concerne le domaine du droit d'auteur et des industries de la création, nous cherchons des solutions pour aider les PMA et les pays en développement à tirer profit de leur patrimoine culturel et pour permettre aux créateurs, aux artistes interprètes et exécutants et aux artistes d'accéder plus facilement aux marchés mondiaux. La solution pourrait venir en partie des organismes de gestion collective efficaces. Nous avons lancé un projet visant à établir une nouvelle norme internationale d'assurance qualité pour les organismes de gestion collective (dénommée «TAG of Excellence»). L'objectif est d'aider et de conseiller les organismes de gestion collective afin qu'ils atteignent un niveau de performance élevé en matière de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance, au profit des titulaires de droits qu'ils représentent. Nous sommes également en train de redynamiser un système de gestion informatique des données pour les organismes de gestion collective dans les pays en développement qui, nous en sommes persuadés, non seulement contribuera à renforcer la gestion et l'administration des droits, mais ouvrira de nouveaux débouchés à l'étranger pour les titulaires de droits.

## Infrastructure mondiale<sup>4</sup>

43. Le programme relatif à l'infrastructure mondiale vise à adopter une démarche intégrée en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays en développement à utiliser les technologies de l'information et de la communication aux fins de l'administration de la propriété intellectuelle et à tirer parti des bases de données et réseaux mondiaux du savoir; à mettre à disposition dans des bases de données mondiales gratuites les données technologiques, scientifiques et relatives à la commercialisation obtenues dans le monde entier grâce au système de la propriété intellectuelle; et à mettre en place, en collaboration avec les États membres, des plates-formes et des outils permettant de renforcer la coopération et de favoriser la productivité en réduisant les chevauchements d'activités entre offices de propriété intellectuelle.

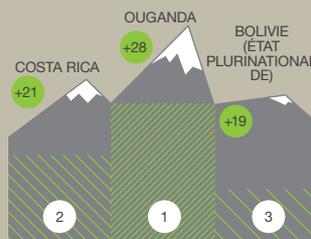
4. Objectif stratégique IV : Coordination et développement de l'infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle.

### LES CINQ PAYS QUI INNOVENT LE PLUS DANS LE MONDE



### PAYS QUI PROGRESSED LE PLUS

Meilleures progressions dans le classement (par rapport à 2012)

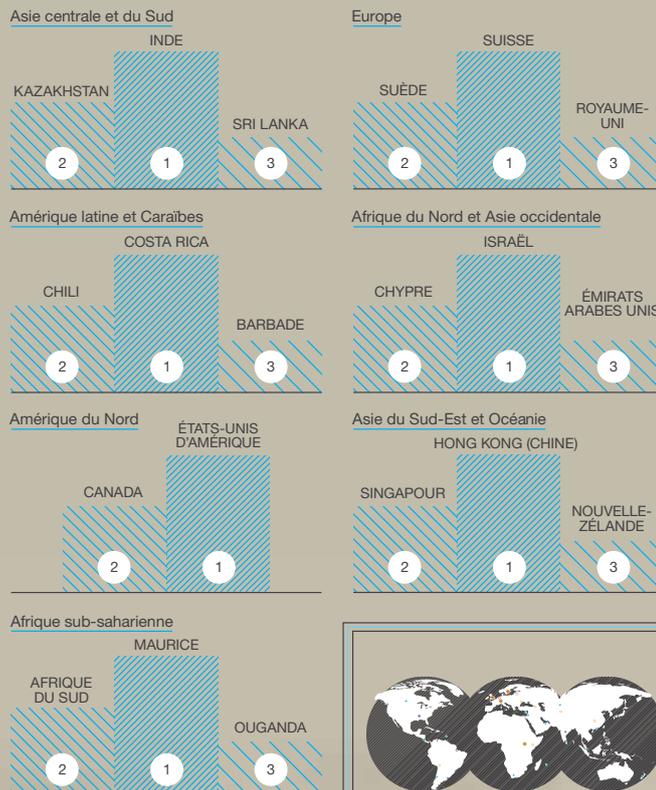


### LES TROIS MEILLEURS RÉSULTATS, PAR GROUPE DE REVENU

Classification de la Banque mondiale



### LES TROIS MEILLEURS RÉSULTATS, PAR RÉGION



L'année en revue  
**Juillet 2013**

**L'indice mondial de l'innovation de 2013**, publié par l'OMPI, l'université de Cornell et l'INSEAD a souligné les résultats fructueux des pôles d'innovation dynamiques qui tirent parti des avantages présents sur le plan local. Cet indice propose l'évaluation des capacités et des résultats en matière d'innovation de 142 pays grâce à 84 indicateurs. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, a participé à la présentation des conclusions de cette initiative au segment de haut niveau du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies à Genève.

#### 44. **Modernisation des offices de propriété intellectuelle.**

Le Bureau international a continué d'aider les offices de propriété intellectuelle du monde entier à automatiser le traitement des demandes de titres de propriété intellectuelle et, par conséquent, à offrir des services améliorés aux parties prenantes. La demande en matière de fourniture d'assistance par l'OMPI continue de croître. Le nombre total d'offices qui utilisent un ou plusieurs des services proposés par l'OMPI a augmenté, passant de 61 à 72. L'utilisation actuelle des systèmes de l'OMPI se répartit comme suit :

- 45 offices utilisent le système IPAS (système d'automatisation en matière de propriété industrielle);
- 10 offices utilisent le système AIPMS (système automatisé de gestion de la propriété industrielle destiné aux pays arabes);
- 17 offices utilisent WIPO Scan (un système de numérisation et de gestion du travail); et
- 6 offices utilisent le système EDMS (système de gestion électronique des documents).

La liste des demandes d'assistance en suspens est longue et les demandes sont classées par ordre de priorité en fonction des ressources disponibles. Les données générées par l'utilisation des systèmes de l'OMPI sont, avec l'aimable collaboration des offices de propriété intellectuelle participants, non seulement utilisées au niveau local, mais aussi insérées dans les bases de données mondiales de propriété intellectuelle mises en place par l'OMPI.

#### 45. **Bases de données mondiales et autres services d'accès au savoir.**

Cette année a été particulièrement importante du point de vue du développement des bases de données mondiales et autres services d'accès au savoir. Les bases de données mondiales continuent d'être élaborées sur la base d'une approche multilingue et d'offrir aux utilisateurs à la fois un outil de traduction automatique et une fonction de recherche multilingue (CLIR) dans 12 langues, qui sont gratuits et efficaces. Le système de traduction automatique TAPTA, fondé sur un modèle statistique et conçu en interne, est actuellement appliqué à d'autres couples de langues. En outre, une étude pilote sur l'utilisation du système par les traducteurs externes pour réduire les coûts de traduction de l'OMPI a été achevée en septembre 2013.

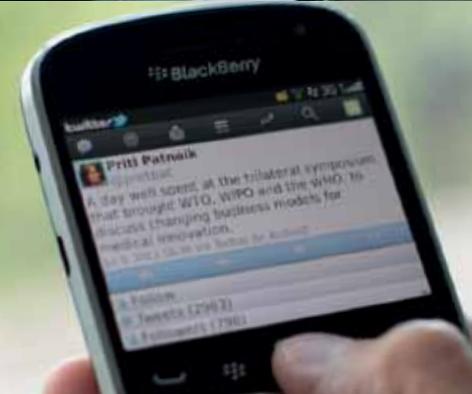
46. La base de données PATENTSCOPE permet désormais aux utilisateurs d'effectuer des recherches dans plus de 32 millions de documents de brevet du monde entier, dont 2,2 millions de demandes internationales de brevet publiées en vertu du PCT. Cette très forte croissance, par rapport aux 14 millions de documents de l'année dernière et aux 8 millions de l'année précédente, vient principalement de l'adjonction cette année des collec-

tions nationales de brevets des États-Unis d'Amérique et de la Chine.

47. La Base de données mondiale sur les marques de l'OMPI a également connu une année passionnante. Avec l'adjonction de six nouvelles collections nationales d'enregistrements de marques (y compris l'intégralité de la collection de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)), cette source d'information publique permet désormais aux utilisateurs d'effectuer gratuitement des recherches dans 11 millions d'enregistrements contenant des données relatives aux marques. Plusieurs nouvelles collections seront ajoutées prochainement à mesure que les offices nationaux accepteront l'invitation de l'OMPI à participer au projet.

48. **Accès à l'information et aux savoirs.** Les programmes ARDI (Accès à la recherche pour le développement et l'innovation) et ASPI (Accès à l'information spécialisée en matière de brevets) sont des programmes de l'OMPI destinés à améliorer l'accès des particuliers et des institutions des PMA et des pays en développement aux revues scientifiques et techniques et aux bases de données commerciales. Le nombre d'institutions bénéficiant de ces deux programmes continue d'augmenter régulièrement. L'année a été particulièrement fructueuse en ce qui concerne le programme ARDI, avec une augmentation spectaculaire du contenu disponible, passant de 250 revues l'an dernier à plus de 10 000 revues spécialisées, livres et ouvrages de référence cette année. Le programme ARDI est membre du partenariat Research4Life, avec trois autres organismes des Nations Unies et de nombreux éditeurs de premier plan, depuis 2012. Le partenariat fournit actuellement à plus de 6000 institutions dans plus de 100 pays en développement un accès en ligne gratuit ou peu coûteux à des publications spécialisées émanant des principaux éditeurs de périodiques scientifiques, techniques et médicaux dans le monde. En juin 2013, le nombre de ressources spécialisées dépassait les 35 000, dont 13 000 revues et 22 000 ouvrages électroniques.

49. À ce jour, 36 projets d'établissement de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) ont été lancés par l'OMPI en coopération avec ses États membres, pour un total de 320 centres dans le monde. Les CATI fournissent un appui aux innovateurs des pays en développement en leur donnant accès à des services informatiques et auxiliaires de qualité, disponibles localement. L'OMPI soutient les CATI en mettant en œuvre un programme structuré de formation sur place et d'enseignement à distance. Soixante cours avaient été dispensés dans les centres à la fin de 2012. Pour renforcer encore l'impact et la viabilité à long terme des CATI, l'OMPI a lancé la plate-forme eTISC de gestion en ligne des savoirs en



**ethnosproject**  
Aug 05, 7:11pm via Web  
@WIPO Thanks for the great publication links! ow.ly/nDSHh, ow.ly/nDSJE, ow.ly/nDSmp #TK #TCE #IP @simsa0

Hide conversation

**E ethnosproject**: Practical workshop for Indigenous Peoples on intellectual property & traditional knowledge (Dec 4-6, 2013) <http://t.co/OdyzVWUj> @WIPO  
11:17pm, Aug 03 from IFTTT

**simsa0**: @ethnosproject Do you have more info on IP, "copyright" & oral knowledge (be it indigenous or other)? Could you point me to some? cc @WIPO  
12:21am, Aug 04 from Web

**WIPO**: @simsa0 @ethnosproject Here are 3 links you may find useful: <http://t.co/PC6m6HoKOe> & <http://t.co/0qEc60a9nr> & <http://t.co/MWVj7BX2WC>  
5:54pm, Aug 05 from Web



# L'année en revue Août 2013

**Les médias sociaux** ne dorment jamais! 365 jours par an, l'OMPI partage des informations et s'adresse à ses parties prenantes sur Twitter et d'autres réseaux sociaux. Notre score "Klout" (qui mesure notre influence sociale et ne cesse de croître) montre que pour le public, les contenus en ligne visés sous "@WIPO" sont des contenus dignes de foi.

novembre 2012. Cette plate-forme permet aux CATI d'échanger des données d'expérience et de partager des pratiques recommandées au sein des réseaux nationaux et entre ces réseaux. Elle permet aussi d'accéder aux nouveaux services de l'OMPI visant à appuyer le développement des CATI dans le monde entier, notamment des didacticiels en ligne spécialisés, des discussions avec des experts et des séminaires sur le Web.

50. **Plates-formes mondiales.** Des progrès ont été enregistrés tout au long de l'année écoulée concernant les deux principales plates-formes administrées par l'OMPI avec le concours d'États membres (exception faite du PCT). Les caractéristiques techniques de la plate-forme WIPO CASE (Accès centralisé aux résultats de la recherche et de l'examen) ont été améliorées. Un projet pilote à caractère technique visant à relier les systèmes de dossiers des offices de l'IP5 a été lancé en 2013. D'autres offices ont exprimé leur volonté d'évaluer le système ou d'y adhérer. Le service WIPO DAS (Service d'accès numérique) a été amélioré en 2012 et une nouvelle procédure permettant une utilisation plus facile du système par les offices et les déposants a été mise en œuvre.

### L'OMPI en tant que source de références mondiale pour l'information en matière de propriété intellectuelle<sup>5</sup>

51. Dans un monde où les données et les informations sont sans doute trop nombreuses, nous nous efforçons d'axer nos efforts sur la production d'un nombre limité de références utiles et de qualité dans des domaines où nous pouvons affirmer à juste titre que nous occupons le premier rang mondial.
52. L'audience mondiale de la base de données électronique **WIPO Lex**, qui donne accès aux textes législatifs et aux traités de propriété intellectuelle des 195 membres de l'OMPI, de l'OMC et de l'ONU, continue d'augmenter. En 2012, un million de personnes ont consulté la base WIPO Lex. En 2013, ce nombre a été atteint dès le mois de juillet. La base de données est désormais disponible en français, anglais, arabe, chinois et espagnol et la version russe de l'interface fait l'objet d'essais et d'améliorations avant d'être progressivement mise à la disposition du public. La nouvelle section de la base de données consacrée aux traités a été publiée en novembre 2012 et a déjà fait l'objet d'une mise à jour. Elle contient 170 traités multilatéraux et 500 traités bilatéraux sur la propriété intellectuelle et 2000 traités bilatéraux supplémentaires ont été recensés en vue de leur inclu-

sion future. Compte tenu de l'évolution dynamique des systèmes nationaux de propriété intellectuelle et du nombre croissant de versions linguistiques de l'interface, la base de données WIPO Lex doit être constamment réexaminée et actualisée. Cette tâche est effectuée avec la précieuse coopération des autorités, universités, cabinets juridiques et autres parties intéressées au niveau national. Nous avons l'intention de cultiver et de diversifier ce réseau de partenaires.

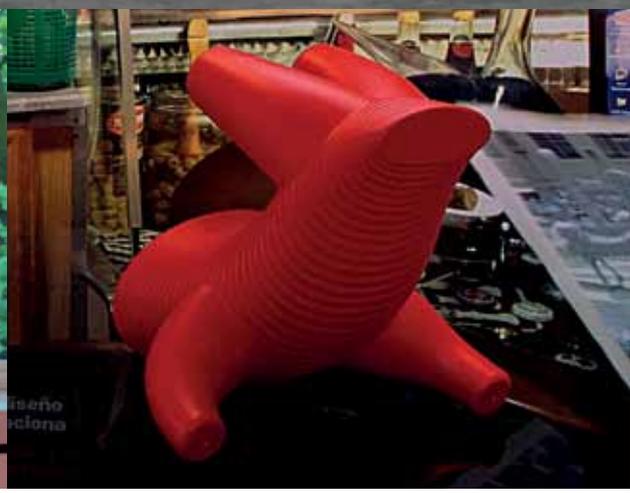
53. **L'Indice mondial de l'innovation 2013 (GII)** a été publié en partenariat avec l'Université Cornell et l'INSEAD. Cette année, il a été lancé en présence du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil économique et social de l'ONU qui s'est tenu à Genève début juillet. Cette publication est devenue un instrument de référence et de comparaison de premier plan en matière d'innovation. Les classements et conclusions qui y figurent ont bénéficié d'une large couverture dans la presse internationale.
54. Grâce au concours de nombreux offices nationaux, l'OMPI a été en mesure d'améliorer de manière significative la collecte et l'utilisation **des données statistiques sur l'activité en matière de propriété intellectuelle dans le monde** depuis les dernières assemblées. Les rapports emblématiques ci-après sont désormais produits chaque année :
- les Indicateurs mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle, dont l'édition 2012 a été enrichie de statistiques sur l'utilisation du Patent Prosecution Highway et la protection des obtentions végétales;
  - les Revues annuelles des systèmes du PCT, de Madrid (publiée pour la première fois en 2013) et de La Haye.
55. Un nouveau rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde, qui fera suite au Rapport sur le nouveau visage de l'innovation publié en 2011, sera consacré à la gestion des marques et paraîtra à la fin de 2013.

### Engagement dans les grands défis mondiaux<sup>6</sup>

56. Au cours des 12 mois écoulés, l'OMPI a approfondi sa coopération trilatérale avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur l'interface entre la santé, l'innovation et le commerce. Une étude réalisée par les secrétariats de ces trois organisations, intitulée "Promouvoir l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical :

5. Source de références mondiale pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle.

6. Objectif stratégique VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux.



L'année en revue

# Septembre 2013

Lors d'une série d'**événements culturels** organisés à l'occasion des assemblées de l'OMPI et pendant l'année, nos États membres ont célébré les talents créatifs et novateurs de leur pays respectif. Des expositions ont mis en valeur le design italien, polonais et espagnol, la bière et les bandes dessinées belges, le cinéma indien et les danses géorgiennes.

convergences entre santé publique, propriété intellectuelle et commerce” et publiée en février 2013, a reçu un accueil très favorable. Le troisième colloque organisé par les trois organisations, sur le thème de l'évolution des modèles commerciaux en matière d'innovation médicale, s'est tenu à l'OMPI en juillet 2013.

57. Le consortium public-privé **WIPO Re:Search** vise à promouvoir le partage d'actifs de propriété intellectuelle, de résultats non divulgués et de connaissances spécialisées pour accélérer la mise au point de nouveaux médicaments, vaccins et diagnostics pour le traitement des maladies tropicales négligées, du paludisme et de la tuberculose. Le consortium WIPO Re:Search a tenu sa première réunion annuelle en octobre 2012, parallèlement à un atelier sur les licences de technologie destiné aux instituts de recherche médicale africains. Depuis sa création en octobre 2011, le consortium a vu ses membres doubler, passant à plus de 70 sur les cinq continents. On dénombre à ce jour 30 accords ou projets de collaboration entre les membres. Par ailleurs, cinq accords de placement de chercheurs de pays en développement dans les départements de recherche de sociétés et d'universités situées dans des pays développés et des pays en développement ont été établis grâce à des fonds fiduciaires de l'Australie.
58. Suite à un programme pilote fructueux, la plate-forme virtuelle **WIPO Green**, qui met en relation les vendeurs et les acquéreurs de technologies respectueuses de l'environnement, doit être lancée en novembre 2013. Le processus d'adhésion à la Charte WIPO Green est en cours.

## Communications<sup>7</sup>

59. Au cours des 12 mois écoulés, nous avons utilisé de manière beaucoup plus intensive les médias sociaux afin de bénéficier de l'accès à un public nouveau et plus large et de moyens de diffusion modernes et novateurs.
60. Les meilleurs exemples de réussite de notre stratégie en matière de communication au cours de l'année écoulée ont été enregistrés en lien avec les grandes manifestations mises en place par l'Organisation. Notre équipe chargée de la communication a créé et diffusé des produits riches et originaux pour la Journée mondiale de la propriété intellectuelle 2013 sur le thème “Créativité – la prochaine génération”, notamment des illustrations, des articles, des photographies, des vidéos et des publications sur le Web et les médias sociaux.
61. Toutes les publications de l'OMPI peuvent désormais être téléchargées gratuitement. L'année dernière, 28 000 publications ont été expédiées et l'Organisation dispose à présent de 90 bibliothèques depositaires dans le monde entier, ce qui facilite l'accès du grand public aux publications sur support matériel de l'OMPI.
62. La présence de l'OMPI sur les médias sociaux s'est considérablement renforcée depuis que l'Organisation a commencé à communiquer sur Twitter et Flickr, en mars 2012, en particulier :
- l'indice de popularité “Klout” de l'OMPI s'est établi à un niveau record de 72 à la suite de la célébration de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle en avril (plus élevé que celui de l'UIT, du BIT, de l'ONUDI, de l'OMM, du FIDA ou de l'ONUG);
  - l'OMPI a déclenché au total 22 millions de réactions potentielles sur Twitter;
  - les photos de l'OMPI publiées sur Flickr ont été consultées environ 400 000 fois;
  - les publications de l'OMPI sur Scribd ont été lues plus de 360 000 fois;
  - les vidéos de l'OMPI sur YouTube ont été visionnées 3,3 millions de fois depuis la création du compte de l'Organisation.
63. En 2012, nous avons entamé une profonde restructuration du site Web. Cet exercice de grande ampleur s'est traduit par la rationalisation et la réorganisation de la présentation des contenus, le réaménagement de la structure des données et l'adoption d'un schéma adapté à l'éventail de dispositifs utilisés pour se connecter à l'Internet. Le résultat de ce travail considérable devrait être opérationnel au dernier trimestre de l'année.

7. Objectif stratégique VIII : Interface de communication dynamique entre l'OMPI, ses États membres et l'ensemble des parties prenantes.



L'année en revue  
**2013**

Durant les 12 mois qui se sont écoulés depuis les assemblées de 2012, l'OMPI a enregistré 26 nouvelles adhésions de 22 pays aux **traités internationaux** qu'elle administre.

## Administration et gestion<sup>8</sup>

64. Le Secteur administration et gestion pilote les activités concernant la planification et la gestion budgétaire et financière des programmes, ainsi que l'exécution et l'évaluation des résultats des programmes. Il supervise également l'infrastructure en ce qui concerne les bâtiments et les technologies de l'information et de la communication (TIC), les services des conférences et les services linguistiques généraux, les services des achats et des voyages, ainsi que la sûreté et la sécurité du personnel et des actifs. Il s'attache donc essentiellement à améliorer la manière dont l'Organisation fournit ses services et exécute ses programmes.
65. Le **Programme de réorientation stratégique (PRS)**, le principal programme de changements entrepris au cours des cinq dernières années, a été mené à bien et s'est conclu à la fin de 2012. Les 19 initiatives en matière de réforme lancées dans le cadre du programme ont été intégrées dans la culture, les méthodes de travail et les procédures de l'Organisation. Il reste encore du travail à faire en ce qui concerne deux des initiatives, à savoir celle portant sur les systèmes de contrôle internes et celle ayant trait au système de planification des ressources de l'Organisation, leur réalisation étant toutefois en bonne voie, conformément au programme de travail établi. Après les efforts intenses déployés en vue de la mise en œuvre du PRS, nous sommes passés à une phase d'amélioration continue grâce à un suivi, un examen et une innovation permanents dans le cadre de l'ensemble de nos procédures d'administration et de gestion.
66. Le projet de **nouvelle salle de conférence** avance bien et nous arrivons au stade enthousiasmant où nous commençons à avoir une idée de l'aspect qu'aura le nouveau bâtiment lorsqu'il sera achevé. La décision, adoptée en 2012, d'assumer directement la responsabilité du chantier s'est traduite par un renforcement des responsabilités en matière de gestion, auquel le personnel a réagi de manière remarquable. Selon nos prévisions, la nouvelle salle de conférence devrait être achevée et mise en service à temps pour la session de 2014 des assemblées.
67. Dans le domaine des services de conférences et des TIC, nous avons lancé des services de diffusion sur le Web et de vidéo à la demande pour les principales réunions de l'OMPI. Cette initiative a permis de renforcer la transparence, de faciliter la participation passive d'un plus large public et d'élargir l'éventail d'enregistrements de réunions disponibles sur notre site Web.
68. Une étape fondamentale a été franchie avec le lancement du processus visant à obtenir une certification ISO 27001. La certification ISO 27001 en matière de gestion de la sécurité des systèmes d'information donnera aux parties prenantes de l'OMPI un niveau de garantie élevé que les informations confidentielles sont traitées de manière satisfaisante et sont sécurisées dans toute la mesure possible.
69. L'adoption de la politique linguistique de l'OMPI par les États membres a donné lieu à une augmentation de 53% du nombre de pages traduites par notre service linguistique. Afin de faire en sorte que ce volume de travail supplémentaire soit absorbé sans difficulté, nous avons mis l'accent sur le renforcement de l'utilisation de la traduction assistée par ordinateur et des outils terminologiques et avons eu plus largement recours à l'externalisation des services de traduction.
70. Cette année a constitué une année d'intense activité pour le Département de la gestion des ressources humaines, qui a pratiquement achevé le processus de régularisation de nos agents temporaires de longue durée; mis en œuvre la révision du Statut et Règlement du personnel approuvée par les États membres à la session de 2012 des assemblées; supervisé l'élaboration d'une version révisée des dispositions ayant trait à notre système de justice interne qui seront soumises pour examen aux assemblées en 2013; supprimé le retard accumulé en matière de recrutement et réduit l'intervalle entre la décision de recruter et l'arrivée des fonctionnaires nouvellement recrutés dans l'Organisation; veillé à l'amélioration continue, bien que lente, de la répartition géographique et de la parité hommes femmes au sein du personnel; et entrepris un exercice de grande ampleur de réorganisation de la structure organique afin de mieux faire correspondre les compétences du personnel aux exigences des différents postes.
71. Les résultats très positifs de l'Organisation au cours de l'année écoulée n'ont pu être obtenus que grâce à l'engagement constructif, à la mobilisation et à l'appui des États membres, et au professionnalisme et au dévouement des membres du personnel. Je voudrais, pour tout cela, exprimer ma profonde gratitude aux États membres, ainsi qu'aux femmes et aux hommes qui, en tant que fonctionnaires, apportent tant à l'OMPI.



Francis Gurry  
Directeur général

8. Objectif stratégique IX : Structure d'appui administratif et de gestion efficace permettant à l'OMPI d'exécuter ses programmes.



**OMPI**

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA **PROPRIÉTÉ**  
INTELLECTUELLE

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
l'OMPI à l'adresse [www.wipo.int](http://www.wipo.int)

34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Téléphone:  
+4122 338 91 11  
Télécopieur:  
+4122 733 54 28